

# Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé ?

*Agnès ADJAMAGBO*  
*Philippe ANTOINE*  
*Donatien BEGUY*  
*Fatou Binetou DIAL*

# COMMENT LES FEMMES CONCILIENT-ELLES MARIAGE ET TRAVAIL A DAKAR ET A LOME<sup>1</sup>

Agnès Adjamagbo  
IRD, LPED, Marseille  
[Agnes.Adjamagbo@up.univ-mrs.fr](mailto:Agnes.Adjamagbo@up.univ-mrs.fr)

Philippe Antoine  
IRD, Equipe Jérémie / DIAL, Dakar  
[philippe.antoine@ird.sn](mailto:philippe.antoine@ird.sn)

Donatien Béguy  
IRD, Equipe Jérémie / DIAL, Dakar  
[beguyd@ird.sn](mailto:beguyd@ird.sn)

Fatou Binetou Dial  
IRD, Equipe Jérémie / DIAL, Dakar  
[fbdial@ird.sn](mailto:fbdial@ird.sn)

## Document de travail DIAL

Mars 2006

### RESUME

La position défavorable des femmes sur le marché du travail peut s'expliquer par un conflit de rôles entre l'exercice d'une activité économique et les activités familiales qui leur incombent. L'insuffisance ou l'absence de revenu du mari ont accru le rôle des femmes dans la stratégie de survie des ménages, mais leur participation ne revêt pas le même sens sociologique à Dakar et à Lomé. Pour les Dakaroises, l'exercice d'une activité économique hors de la sphère domestique se heurte au modèle tenace d'une forte séparation des rôles entre les conjoints et de l'idéal de la dépendance financière de l'épouse vis-à-vis du mari. À Lomé, par contre, si la norme conjugale intègre depuis longtemps l'indépendance économique des femmes, celle-ci tend à s'exprimer de plus en plus hors des cadres formels du mariage. Ainsi, dans un cas comme dans l'autre, la sollicitation accrue des femmes à la recherche de revenus a des implications sur leur vie familiale.

**Mots clés:** Genre, Femmes, Emploi, Mariage, Famille, Ville, Afrique, Togo, Sénégal

### ABSTRACT

Women's disadvantaged position in the labour market can be explained by conflicts between their roles in exercising an economic activity and in assuming their domestic activities. Husbands' insufficient or inexistent income has increased women's role in household survival strategies, but their participation does not have the same sociological meaning in Dakar as it does in Lomé. When women in Dakar take part in an economic activity outside the domestic sphere this clashes with the tenacious model of a clear separation in husbands and wives' roles, and with the ideal of wives dependency on their husbands. In contrast, in Lomé, although women's economic independence has been part of the conjugal norm for quite some time, this is tending to be observed more and more frequently outside the formal framework of marriage. In both cases, the fact that women are increasingly called on to find extra income has implications on their family lives.

**Key Words :** Gender, Women, Employment, Marriage, Family, Town, Africa, Togo, Senegal.

**JEL Code :** J12, J16

---

<sup>1</sup> Communication aux 6èmes journées scientifiques du Réseau « Démographie » de l'AUF, « Villes du Sud. Dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux », Cotonou (Bénin, 22-25 novembre 2005)

## Table des matières

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
<b>1. SOURCES ET METHODES D'ANALYSE.....</b>	<b>4</b>
<b>2. DAKAR ET LOME : DEUX METROPOLES FACE A UNE CERTAINE RECESSION ECONOMIQUE .....</b>	<b>5</b>
<b>3. DES DISCOURS FEMININS APPAREMMENT ANTAGONISTES .....</b>	<b>7</b>
<b>4. LA SITUATION DES FEMMES SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI A DAKAR ET A LOME.....</b>	<b>8</b>
<b>5. CONCILIER OU NON ACTIVITE ET MARIAGE .....</b>	<b>10</b>
<b>6. SE SUBSTITUER AU MARI ? .....</b>	<b>13</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>15</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>17</b>

## Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Quelques caractéristiques socio-démographiques des deux capitales .....</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 2 : Taux d'activité par sexe et par âge.....</i>	<i>8</i>
<i>Tableau 3 : Structure des emplois par secteur institutionnel (emploi principal).....</i>	<i>8</i>
<i>Tableau 4 : Répartition (en %) des femmes selon leur catégorie socioprofessionnelle et leur génération au moment des enquêtes biographiques à Dakar et à Lomé.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 5 : Âge médian au premier mariage dans les 2 capitales .....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 6 : Arrêt d'activité pour les femmes célibataires au début du premier emploi rémunéré.....</i>	<i>11</i>

## Liste des figures

<i>Figure 1 : Entrée en activité des femmes inactives au moment du mariage .....</i>	<i>13</i>
--	-----------

## INTRODUCTION

En Afrique subsaharienne, la main-d'œuvre féminine est très inefficacement mobilisée en raison notamment des inégalités persistantes entre hommes et femmes en matière d'éducation et d'emploi. Moins scolarisées que les hommes, les femmes ont en général une position défavorable sur le marché du travail où les emplois qu'elles exercent sont précaires et ne constituent souvent qu'une extension de leurs tâches domestiques. La position défavorable des femmes sur le marché du travail peut s'expliquer par un conflit de rôles entre l'exercice d'une activité économique et les activités familiales (notamment la reproduction) qui leur incombent. Bien souvent, les pratiques matrimoniales, en laissant peu de place à l'autonomie des femmes, viennent conforter les inégalités entre les sexes. L'assujettissement économique des femmes est l'un des instruments les plus puissants de la domination masculine et présenté comme un postulat historique (Locoh et Tichit, 1996). Dans la plupart des sociétés africaines, le mariage reste un passage incontournable vers la majorité sociale et constitue un préalable à l'épanouissement individuel, mais il demeure aussi propagateur d'une certaine inégalité de statuts entre maris et femmes. Dans bien des pays, les rôles sont clairement distingués au sein de l'union : la femme doit s'en tenir au rôle d'épouse et de mère et l'homme est censé assurer la sécurité économique du foyer en exerçant une activité économique. Pour ces raisons, liées aux conditions d'accès au marché du travail et plus généralement à la place qu'il leur est attribuée dans la vie sociale et familiale, les femmes exercent rarement dans le secteur formel de l'économie et se retrouvent plutôt cantonnées dans les emplois précaires du secteur informel. En réponse à la crise économique qui sévit en Afrique depuis les années 1980 et à la diminution corrélative des opportunités d'emploi dans le secteur public formel, ce secteur a pris une place prépondérante dans les villes et une part importante des femmes y trouvent une source de rémunération. Travailleuses depuis toujours, elles sont désormais nombreuses à devoir prendre le relais d'un mari devenu improductif ou dont la rémunération est insuffisante pour couvrir les besoins du ménage. Les femmes vont donc durant toute leur vie devoir faire face à un conflit entre leur rôle de femmes et celui de travailleuse ; ce conflit serait exacerbé par les contraintes de la vie maritale (Kouamé, 1999 ; Collier *et al*, 1994).

L'objet de cette communication<sup>2</sup> est précisément d'étudier les interrelations entre vie familiale (vie matrimoniale particulièrement) et vie professionnelle parmi les femmes à Dakar et à Lomé et de faire ressortir les spécificités propres à chacune de ces capitales. En quoi l'exercice d'une activité économique vient-il modifier les projets de mariage ? Inversement, le fait d'être mariée vient-il contrecarrer leurs aspirations professionnelles ? Existe-t-il un conflit entre les rôles de travailleuse et d'épouse et dans quels termes se pose t-il dans chacune des deux villes ? Telles sont les questions que nous explorons à travers nos analyses.

### 1. SOURCES ET METHODES D'ANALYSE

Les données utilisées proviennent de deux enquêtes biographiques récentes. L'enquête biographique de Lomé a été réalisée en 2000 auprès de 2536 personnes ; celle de Dakar a été menée en 2001 auprès de 1290 individus<sup>3</sup>. Dans les deux villes, les informations relatives aux biographies résidentielles, matrimoniales, professionnelles et génésiques ont été recueillies auprès de trois groupes de générations de citadins : le groupe de générations le plus ancien a 45-59 ans au moment de l'enquête (il est né entre 1940 et 1954 à Lomé, entre 1942 et 1956 à Dakar), le groupe intermédiaire, 35-44 ans (né entre 1955 et 1964 à Lomé, entre 1957 et 1966 à Dakar) et le plus jeune 25-34 ans (né entre 1965 et 1974 à Lomé, entre 1967 et 1976 à Dakar). Les données collectées permettent de retracer la vie des enquêtés jusqu'à la date de l'enquête. Le caractère rétrospectif de ces données offre l'intérêt de pouvoir retracer l'évolution de différents événements intervenant au cours de la vie des individus enquêtés sur une période de 30 ans. Différentes analyses reposant sur les méthodes statistiques traitant des variables de

<sup>2</sup> Cette étude comparative a été entreprise grâce à l'appui du réseau démographie de l'AUF.

<sup>3</sup> A Lomé, l'enquête a été réalisée par l'Unité de recherche démographique (URD-DGSCN, 2002b, 2002c) de l'Université de Lomé dans le cadre de l'*Étude togolaise sur les migrations et l'urbanisation* ; celle de Dakar a été menée par une équipe conjointe IRD (Equipe Jeremi)-IFAN-UCAD dans le cadre de l'étude *Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar* (Antoine et Fall, 2002).

durée de vie sont possibles. Certaines purement descriptives permettent d'examiner l'âge auquel surviennent certains événements (estimateur de Kaplan-Meier). On peut prendre en considération les différents états qu'a connu un individu et de prendre le temps en compte dans l'analyse causale grâce au modèle de Cox (Blossfeld *et al.*, 1989 ; Allison, 1991 ; Trussel *et al.*, 1992 ; Bocquier, 1996). Il est ainsi possible de cerner les effets de variables indépendantes variant dans le temps.

Enfin, il convient de souligner qu'à ces deux enquêtes un important volet qualitatif s'est greffé. Des entretiens individuels ont été ainsi conduits auprès d'hommes et de femmes, marié(e)s et célibataires, instruits et non instruits<sup>4</sup>. Il s'agissait de collecter des informations susceptibles de donner une meilleure compréhension des comportements familiaux et professionnels mis en exergue dans l'enquête par questionnaire. À Dakar, le recueil de données qualitatives a consisté en des entretiens individuels et des récits de vie conduits auprès de 43 femmes et 7 hommes de différents statuts matrimoniaux. Ces personnes ont été sélectionnées dans l'enquête biographique en fonction de certains critères (parcours matrimonial, catégorie sociale, âge). À Lomé, l'enquête qualitative a consisté en des focus-group réalisés auprès de diverses catégories sociales de la population. Au total, ce sont dix entretiens de groupe qui ont été réalisés à Lomé auprès de 90 individus classés selon les critères de l'âge, du sexe et du niveau d'instruction. Le canevas des discussions a été conçu autour de quatre thèmes relatifs à la famille : structure et dynamique de la famille, éducation et perspective d'avenir des enfants, famille et santé et enfin les relations conjugales et familiales.

Outre la disponibilité de deux enquêtes réalisées à des dates proches, sur la base de méthodologies similaires, l'intérêt de comparer Dakar, capitale du Sénégal, et Lomé, capitale du Togo, repose sur leurs points communs et leurs différences dans les domaines socio-politique et économique.

## **2. DAKAR ET LOME : DEUX METROPOLES FACE A UNE CERTAINE RECESSION ECONOMIQUE**

L'économie de ces deux pays est sous ajustement depuis une vingtaine d'années et a été frappée de plein fouet par la dévaluation du franc CFA en 1994. Les principaux secteurs d'emploi sont les activités administratives et de service, portuaires et de commerce (gros et détail). En revanche, ces deux pays connaissent des contextes politiques forts différents : le Sénégal a connu une transition démocratique et bénéficie de la faveur des bailleurs de fonds internationaux, alors que le Togo est mis à l'index par la communauté internationale depuis une dizaine d'années pour des raisons inverses. L'environnement géographique diffère également : le Sénégal est un pays sahélien où l'agriculture est peu productive contrairement aux potentialités du Togo qui bénéficie d'une meilleure pluviométrie. Enfin, l'environnement culturel se caractérise d'un côté par une société musulmane où règne une certaine domination masculine et où le travail des femmes est mal perçu, de l'autre, par une société marquée par les religions chrétienne et animiste, également dominée par un système patriarcal mais où la présence des femmes dans la vie économique est importante et ancienne.

Le Sénégal, au lendemain de son accession à la souveraineté internationale, a connu une période d'expansion économique (entre 1960 et 1966), en raison essentiellement des cours élevés de ses principaux produits d'exportation (arachide, phosphate) et de l'afflux massif des capitaux financiers extérieurs. Le jeune État pouvait ainsi recruter massivement de fonctionnaires, créer des entreprises et lancer de grands travaux d'infrastructures (Antoine *et al.*, 1995 ; Diagne et Daffé, 2002). Le pays dont la métropole Dakar était la capitale de l'ancienne Afrique Occidentale Française (AOF) a, par ailleurs, hérité des infrastructures et un niveau d'industrialisation lui assurant des meilleures conditions de départ que celles des anciennes colonies d'Afrique (Diagne et Daffé, 2002). Mais plusieurs chocs extérieurs (chute des prix de ses produits d'exportation, augmentation du prix du pétrole et des taux d'intérêt financier) et intérieurs (la sécheresse récurrente) font rentrer le Sénégal, à partir des années 1970, dans une période de récession économique. Pour résorber les profonds déséquilibres macroéconomiques que cette situation a créés, l'État sénégalais va mettre en place plusieurs politiques de relance de la croissance économique mais qui n'atteindront pas les résultats escomptés. Si la

---

<sup>4</sup> Les entretiens ont été réalisés à Dakar par Fatou Binetou Dial en 2002 et à Lomé, en 2000, par l'équipe de l'URD (URD – DGSCN, 2002a).

dévaluation du franc CFA en 1994 a contribué à relancer la croissance de l'économie, elle a tout autant aggravé les difficiles conditions de vie des populations en diminuant de façon drastique leur pouvoir d'achat.

Le Togo, durant les vingt années qui ont suivi l'indépendance en 1960, a enregistré une période de croissance exceptionnelle. La croissance économique était d'environ 7 % par an entre 1960 et le milieu des années 1970. Le triplement du prix du phosphate et la forte hausse des cours mondiaux du café et du cacao entre 1973 et 1975 ont considérablement contribué à l'augmentation des recettes d'exportation (Thiriat, 1998 ; Lachaud et Mamder, 2003). Jusqu'à la fin des années 1970, le Togo a pu réaliser de nombreux investissements car en plus des recettes élevées d'exportation, l'État pouvait faire largement recours à l'endettement extérieur, étant donné les facilités offertes. Mais la chute des cours de ces produits et l'élévation des taux d'intérêt en 1981 affaiblissent considérablement les équilibres macro-économiques et sectoriels. Le PIB réel a diminué en moyenne de plus de 4 % par an entre 1980 et 1983 (Lachaud et Mamder, 2003). Les autorités togolaises vont procéder à de vastes réformes économiques en mettant en place à partir de 1983, avec l'aide de la Banque mondiale et du FMI, des programmes d'ajustement structurel. La croissance économique va reprendre ; le PIB va croître en moyenne de 3,4 % par an, entre 1984 et 1989. Mais les mouvements de contestation populaire pro-démocratiques du début des années 1990 vont entraîner une grave crise sociopolitique qui va considérablement mettre à mal l'espoir d'une reprise économique durable. Entre 1991 et 1993, le PIB réel diminua de 17 %, les revenus chutèrent de 47 % et le déficit de l'État s'éleva à 14 % du PIB (Lachaud et Mamder, 2003). Du fait de ce processus démocratique chaotique, le Togo est abandonné par ses principaux partenaires extérieurs. La dévaluation du franc CFA en 1994 viendra compléter le dispositif de réformes budgétaires et structurelles engagées depuis le début des années 1980. Elle aura tout juste permis de relancer la croissance économique jusqu'à la fin de l'année 1997. Ensuite, la crise énergétique et les mauvaises conditions climatiques ont fait chuter le PIB de 2,3 % en 1998. Les soubresauts sociopolitiques qui frappent régulièrement le Togo ne laissent guère présager une amélioration de la situation dans le court terme. Il est bien évident que tous les bouleversements qu'a connus le pays depuis le début des années 1980 ont eu des répercussions néfastes sur les conditions de vie de nombre de togolais : le pouvoir d'achat des ménages a nettement baissé au cours des années 1990 ; le PIB réel par habitant est passé de 410 dollars US en 1990 à 300 dollars US en 2000 (Lachaud et Mamder, 2003). Le tableau 1 synthétise quelques caractéristiques socio-démographiques et économiques des deux capitales.

**Tableau 1 : Quelques caractéristiques socio-démographiques des deux capitales**

	<b>Dakar</b>	<b>Lomé</b>
Date de l'étude	2001	2000
Nombre de biographies collectées	1290	2536
Population (estimation)	2 200 000	1.000.000
Taux d'urbanisation	46 %	32%
PIB par tête (date de référence)	516 \$ (2000)	300 \$ (2000)
Pauvreté monétaire à 2\$/j/p <sup>5</sup>	52 %	44 %
Taux de chômage <sup>6</sup>		
	Hommes	9,9 %
	Femmes	14,1 %
		10,9 %
		5,8 %

Aux particularismes de chacune de ces villes quant aux contextes socio-politique et économique, s'ajoutent des normes dans le domaine du mariage et de la famille, elles aussi bien différentes. Si le mariage reste autant à Dakar qu'à Lomé une institution importante, les variantes s'observent surtout dans la façon de concevoir les rapports hommes femmes à l'intérieur de l'union.

<sup>5</sup> Données de 1996. Razafindrakoto et Roubaud, 2002.

<sup>6</sup> A partir des résultats des enquêtes 123 dans chacune des villes (Brilleau *et al.*, 2004)

### 3. DES DISCOURS FEMININS APPAREMMENT ANTAGONISTES

Les images que donnent les discours féminins à Dakar et Lomé<sup>7</sup> peuvent sembler en partie antagonistes. Certes dans les deux capitales, le mariage et la maternité sont fortement valorisés et restent deux éléments structurants de l'identité féminine. Pour être valable, il est important que l'union reçoive l'approbation de la famille et soit donc scellée selon les normes sociales requises. Un mariage non conforme à la norme risque de marginaliser le couple et de plonger les individus dans l'isolement en cas de discorde entre les conjoints : la famille ne pouvant intervenir dans le règlement des conflits qui touchent une union qu'elle n'a pas cautionnée. Avoir des enfants est un objectif incontestable et la maternité implique des devoirs : ceux d'assurer le bien-être des enfants. Mais sur ce point, les discours dominants divergent entre Dakaroises et Loméennes. À Lomé, cette obligation contribue fortement à justifier l'exercice d'une activité économique : une bonne mère est celle qui est capable de subvenir aux besoins de ses enfants au côté de son mari. Dans cette perspective, travailler n'est pas seulement un devoir moral vis-à-vis des enfants, c'est aussi un élément de cohésion important dans le couple comme le note cette Loméenne instruite : « *Quand l'homme finance, la femme aussi doit financer le foyer. S'il y a cette complémentarité, vous verrez qu'il y aura l'entente dans le foyer et l'amour va toujours exister. Il ne faut pas toujours envoyer l'enfant à son papa ; c'est gênant ! Quand papa sort l'argent et maman aussi peut le faire, on sent une compréhension dans le foyer.* ».

Au Togo, le dynamisme économique des femmes et leur contribution conséquente aux revenus du ménage est une réalité ancienne. Elle trouve ses racines dans l'histoire du développement du commerce dans le pays (Coquery-Vidrovitch, 1994)<sup>8</sup>. Considéré à l'échelle de la riche commerçante<sup>9</sup>, impliquée dans le négoce international ou à celle de la petite revendeuse tenant une modeste échoppe sur le marché local (Cordonnier, 1987), la dextérité des femmes togolaises dans le domaine du commerce a fortement contribué à ériger le travail féminin en valeur sociale reconnue. Le mariage est rarement perçu comme un moment propice à l'inactivité pour l'épouse. D'ailleurs, mariée ou non, qu'une femme travaille ne recèle rien de dévalorisant, bien au contraire. Le mariage n'est pas vécu, contrairement à l'idéal prôné à Dakar, comme l'occasion de laisser le mari faire seul ses preuves de bon pourvoyeur des ressources du ménage. À Lomé, la contribution de l'épouse est valorisée et même vivement encouragée. Ces formes d'expression des représentations poussées à l'extrême entraînent souvent une séparation très nette des intérêts économiques des époux au sein des unions.

Le fait de travailler est décrit par les femmes interviewées comme un aspect important de l'identité féminine : "*quand la femme travaille aussi, elle élève mieux ses enfants. Psychologiquement, elle est libre et plus épanouie*". Dans le Sud-Est du Togo, il est normal, voire indispensable, que l'épouse ne soit pas à la charge du mari (Locoh, 1984). Source d'épanouissement personnel, le travail garantit également aux femmes le respect du mari et constitue un moyen d'établir une égalité statutaire entre conjoints. C'est ce que résumait bien les propos de cette Loméenne : "*Moi je pense que si c'est l'homme seul qui exerce l'autorité et qui impose tout, ça ne peut pas marcher. Si toi aussi tu fais quelque chose pour le foyer et que tu contribues aux dépenses alors naturellement la part sera équitable entre toi et lui*". L'analyse du discours des Loméennes montre que la participation des femmes à l'économie et leur contribution aux dépenses du ménage font partie des éléments fondamentaux de leur reconnaissance sociale (Thiriat, 2000).

A Dakar, le modèle conjugal socialement reconnu attend d'une femme qu'elle soit une épouse parfaite (c'est-à-dire soumise et obéissante) et une bonne mère. Le discours normatif établit un lien étroit entre la droiture de son comportement d'épouse et le bonheur de sa progéniture, comme l'expriment les propos de cette femme mariée : « *Tout le mal qu'une femme fera à son mari compromet l'avenir de ses enfants, car le mari n'est pas l'égal de sa femme, il est son seigneur* ». Dans ce contexte, il n'est pas rare qu'une femme arrête de travailler au moment du mariage. Dans la société dakaroise, cette situation n'est d'ailleurs pas forcément mal vécue par les femmes. Le modèle idéal du mariage décrit par les femmes est celui qui garantit confort matériel et financier et exclut toute obligation de travail

<sup>7</sup> A partir des entretiens réalisés à Dakar et à Lomé.

<sup>8</sup> Le commerce de tissu, secteur de prédilection de la réussite économique des femmes dans la capitale togolaise, a constitué pendant longtemps le principal levier de l'économie nationale. Il a par ailleurs contribué à donner aux femmes un poids politique incontestable dans le pays. Les chocs économiques et politiques lui ont cependant fait perdre de l'ampleur.

<sup>9</sup> Appelée « *nana benz* ».

pour l'épouse. Nombre de Dakaroises reconnaissent volontiers que la capacité financière d'un homme pèse lourdement dans le choix du mari, comme le suggère la réflexion de cette femme: «*L'homme doit gérer sa famille convenablement, puisque à mon avis on ne se marie pas pour ses beaux yeux*». Certes, la norme sénégalaise n'exclut certes pas totalement le travail féminin. Cependant, dans l'entendement social, les revenus tirés de l'activité d'une femme mariée ont d'abord une utilité personnelle, c'est-à-dire qu'ils doivent pouvoir être consacrés à s'acheter de quoi s'habiller et se parer ou encore à participer aux cérémonies familiales et autres festivités sociales. Il est en revanche plus difficilement concevable qu'une femme doive travailler pour aider son mari à assumer les besoins du ménage ou moins encore à se substituer à lui dans ce rôle. Déjà au début des années 90, Jeanne Nanitelamio insistait sur la prégnance de cette idéologie de la dépendance comme condition souhaitée par les femmes : « les Dakaroises sont imprégnées par l'idéal de « la femme au foyer » ; la nécessité du travail n'intervient que lorsque le soutien familial ou conjugal est difficile ou impossible » (Nanitelamio, 1995).

Si les normes vis-à-vis du travail féminin semblent si différentes d'une ville à l'autre, qu'en est-il de la présence des femmes sur le marché de l'emploi ? Constate-t-on une présence bien plus massive des femmes à Lomé qu'à Dakar ?

#### 4. LA SITUATION DES FEMMES SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI A DAKAR ET A LOME

Un travail comparatif récent piloté par Dial (Brilleau, Roubaud, Torelli, 2004) permet d'avoir une image actualisée du marché du travail à Dakar et Lomé. On constate qu'effectivement le taux d'activité des hommes et surtout des femmes est bien plus important à Lomé qu'à Dakar (Tableau 2). Ainsi dans le groupe d'âges 30-49 ans ce sont près de 90 % des femmes qui sont actives à Lomé, alors qu'à Dakar ce sont seulement 60 %. On constate également, dans les deux capitales, une part importante de femmes encore en activité au-delà de 50 ans. Certes la présence des femmes sur le marché du travail est moins importante à Dakar qu'à Lomé mais elle est loin d'être négligeable.

**Tableau 2 : Taux d'activité par sexe et par âge**

Dakar	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	Total
Hommes	50,1	92,1	56,0	62,1
Femmes	32,0	59,8	41,5	41,1
Lomé				
Hommes	53,2	96,0	63,6	68,7
Femmes	57,8	89,1	58,4	66,8

Source : Enquête Emploi 2002, DPS - Dakar, Sénégal ; Enquête Emploi 2001, Lomé (Brilleau et al, 2004)

Les emplois informels en majorité précaires ont considérablement augmenté à Dakar : ce sont essentiellement des activités de survie (commerce, services) pour lesquelles femmes et enfants sont mobilisés. En 2002, le secteur informel occupe 76 % des individus à Dakar (Tableau 3) (Brilleau *et al.*, 2004). Une autre manifestation de la crise de l'emploi urbain est la précarisation du salariat. À Dakar, le contrat de travail liant le salarié à l'employeur n'est plus une caractéristique du salariat pour les jeunes générations ; d'une génération à l'autre la proportion de salariés recevant une fiche de paie tend à diminuer dans le temps (Antoine et Fall, 2002).

**Tableau 3 : Structure des emplois par secteur institutionnel (emploi principal)**

Secteur institutionnel	Dakar		Lomé	
	Répartition %	Proportion de femmes (en %)	Répartition en %	Proportion de femmes (en %)
Administration publique	5,7	28,8	5,2	23,8
Entreprises publiques	1,8	24,0	2,3	17,1
Entreprises privées formelles	15,0	22,3	9,7	28,5
Entreprises privées informelles	76,4	45,9	81,9	59,1
Entreprises associatives	1,1	33,6	1,0	8,1
Total	100,0	40,8	100,0	52,8

Source : Enquête Emploi 2002, Dakar, calculs de la DPS ; Enquête Emploi 2001, Lomé (Brilleau et al, 2004)



À Lomé également, l'évolution de l'économie n'est pas sans conséquences sur le fonctionnement du marché du travail. Après avoir recruté massivement de la main-d'œuvre dans les années 60, la fonction publique togolaise et les entreprises d'état, ont procédé à la mise en retraite anticipée des fonctionnaires, à la privatisation des entreprises d'État et au licenciement de leurs employés. Entre 1990 et 2000, le nombre de fonctionnaires pour mille habitants est passé de 9,6 à 6,8 ; le chômage aurait augmenté annuellement de 7,5 % et est passé de 13 % à 19 % dans les zones urbaines (Lachaud et Mamder, 2003). La réduction du nombre de fonctionnaires s'est accompagnée d'une certaine « fragilisation » du statut de salarié. Le secteur informel qui s'est considérablement développé est loin de pouvoir offrir un meilleur statut aux travailleurs. Comme à Dakar, les activités qui y sont exercées sont assez précaires et peu rémunératrices (Brilleau *et al.*, 2004). L'augmentation vertigineuse de l'emploi informel est plus perceptible en milieu urbain notamment à Lomé car sa part dans l'emploi total aurait crû de 10 points entre 1980 et 2000. L'emploi informel concernerait 82 % des actifs occupés en 2001. Toutefois, celui-ci ne peut se substituer entièrement au secteur public défaillant (7 % de l'emploi total en 2001) ni au secteur privé formel encore embryonnaire (10 % des actifs occupés y sont employés en 2001) car il subit aussi les contrecoups de la contraction généralisée de l'activité économique. À Lomé, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans le secteur informel : près de 60 % des emplois du secteur informel sont tenus par des femmes (Tableau 3).

Dans l'ensemble, il n'est pas surprenant de constater que les femmes sont quasiment absentes des emplois qualifiés salariés à Dakar et à Lomé ; on note une proportion identique (6 %) de femmes ayant un tel type d'emploi dans les 2 villes (Tableau 4). Cette position défavorable des femmes sur le marché de l'emploi moderne est due aux inégalités persistantes de genre aussi bien en matière d'éducation que sur le marché du travail. Par contre, il y a une proportion plus importante de salariées subalternes à Dakar qu'à Lomé ; dans l'ensemble 20 % des Dakaroises occupaient un emploi subalterne (y compris l'administration et le secteur public) en 2001 contre 4 % de Loméennes en 2000. On note qu'à Dakar, cet indicateur augmente d'une génération à l'autre (du simple au triple entre les 2 générations extrêmes) ; les emplois de femmes de ménage et de domestiques sont en effet une exclusivité féminine à Dakar. À Lomé, les femmes excellent plutôt dans le commerce et la vente ; 60 % étaient des vendeuses (de produits alimentaires ou autres) au moment de l'enquête. La prédominance de ce type d'emploi concerne toutes les générations à Lomé. À Dakar, cette proportion équivalente est seulement de 30 % ; la génération la plus jeune semble moins concernée que les générations plus âgées. Au moment de l'enquête la génération la plus jeune a entre 25 et 34 ans ce qui explique le niveau relativement faible de l'apprentissage<sup>10</sup> dans les deux villes ; mais même à ces âges il concerne cependant davantage les jeunes Loméennes que les Dakaroises. Le chômage est plus important à Dakar qu'à Lomé et touche davantage la plus jeune génération dans chacune des deux villes.

Les Loméennes entrent plus vite en activité rémunérée que les Dakaroises. D'une génération à la suivante, les Loméennes sont toujours présentes sur le marché du travail ; le calendrier d'entrée en activité rémunérée ne varie guère selon les générations. Alors qu'à Dakar, les jeunes générations de femmes accèdent moins vite à l'emploi que leurs aînées (Antoine et Dial, 2005 ; Béguay, 2004). Toutefois, il convient de souligner que les femmes de la génération intermédiaire entrent moins rapidement en activité rémunérée que les plus jeunes. Ce qui va à l'encontre des idées reçues selon lesquelles l'effet des difficultés économiques sur l'insertion des jeunes générations sur le marché de l'emploi est continu (plus on est jeune, moins vite on accède à un emploi rémunéré). Est-ce à dire que ces jeunes femmes Dakaroises ont mieux réagi que leurs aînées en s'adaptant au contexte économique difficile ? Il se peut qu'elles aient alors investi davantage le secteur informel qui, bien que constitué de petites activités peu rémunératrices, est assez développé à Dakar. Ou alors ce sont les femmes de la génération intermédiaire qui ont connu la période la plus difficile des années de crise.

---

<sup>10</sup> L'apprentissage est plus fréquent entre 15 et 24 ans.

**Tableau 4 : Répartition (en %) des femmes selon leur catégorie socioprofessionnelle et leur génération au moment des enquêtes biographiques à Dakar et à Lomé**

Catégories socioprofessionnelles	Dakar (2001)			Lomé (2000)		
	G1942-56	G1957-66	G1967-76	G1940-54	G1955-64	G1965-74
Employée qualifiée salariée	8	7	5	8	6	5
Employée subalterne salariée	5	8	14	4	4	2
Domestique salariée	1	2	6	0	1	1
Artisan de production indépendante	7	5	4	5	7	11
Vendeuse (aliments) indépendante	19	16	8	45	41	28
Autre vendeuse indépendante	20	23	12	20	27	26
Apprentie	0	0	1	0	1	6
Chômeuse	4	5	7	1	1	4
Étudiante/en formation	0	0	8	0	1	4
Inactive (au foyer)	36	34	35	18	12	14
Total	100	100	100	100	100	100

Source : à partir des enquêtes biographiques Dakar et Lomé

Indubitablement, quels que soient les sources ou les indicateurs retenus, la présence des femmes sur le marché du travail est bien plus importante à Lomé qu'à Dakar. Est-ce à dire que la vie familiale interfère davantage sur l'activité des femmes à Dakar qu'à Lomé ?

## 5. CONCILIER OU NON ACTIVITE ET MARIAGE

Le recul de l'âge au mariage semble manifestement plus rapide à Dakar qu'à Lomé. Parmi les pays africains ayant réalisé plusieurs EDS, le Sénégal est celui où le recul de l'âge au mariage est le plus important (Antoine et Dial, 2005 ; Adjamagbo *et al*, 2004). Peut-être que dans un pays où le mari est le principal *breadwinner*, l'incapacité des hommes à réunir la compensation matrimoniale puis à entretenir ensuite un foyer (du fait notamment des difficultés économiques grandissantes) expliquerait-elle en partie ce net recul de l'âge au mariage des femmes (Tableau 5). En l'espace de 25 ans, l'âge médian au premier mariage a connu un recul de 8 années. Toutefois malgré cette évolution importante, il n'en demeure pas moins que les Dakaroises entrent encore en union plus vite que les Loméennes. Ces dernières, très présentes dans la vie économique ont une moindre attente économique vis-à-vis du mari alors que pour la majorité des Dakaroises, l'entrée en union est un des moyens de s'assurer une vie sociale et économique confortable ; le mari étant sensé subvenir aux besoins de la femme (Antoine et Dial, 2005 ; Adjamagbo *et al*, 2004).

**Tableau 5 : Âge médian au premier mariage dans les 2 capitales**

	Dakar	Lomé
Génération D : 1942-56 ou L : 1940-54	16,5	24,5
Génération D : 1957-66 ou L : 1955-64	20	24,25
Génération D : 1967-76 ou L : 1965-74	24,5	26,75

Source : à partir des enquêtes biographiques Dakar et Lomé

Afin de mieux mettre en évidence l'influence éventuelle de l'entrée en union sur l'arrêt d'activité des femmes, nous avons construit un modèle de Cox (Cox, 1984 ; Bocquier, 1996 ; Courgeau et Lelièvre, 1989) qui prend en considération le temps écoulé depuis le début de l'exercice d'une activité rémunérée par les femmes célibataires dans chacune des deux villes étudiées. Chaque femme célibataire est donc observée depuis sa date d'entrée en activité rémunérée jusqu'à la cessation de celle-ci (si elle a lieu avant la date de l'enquête) ou jusqu'au moment de l'enquête (si elle est toujours en activité rémunérée). Pour prendre en compte l'influence de l'entrée en union, plutôt que de retenir simplement la date d'entrée en union, nous avons préféré retenir la période de l'union. Nous avons donc calculé une période de 12 mois centrée autour de la date exacte du début de l'union. Un premier modèle (non présenté ici) montrait une influence très nette de la période de mariage sur l'arrêt

d'activité sensiblement plus fort à Dakar (11 fois plus) qu'à Lomé (3 fois plus). À Dakar, deux types de population active semblaient particulièrement concernées : d'une part, les femmes exerçant une activité salariée qualifiée et d'autre part, les domestiques. Pour ces dernières, le coefficient est particulièrement élevé : au moment du mariage, elles arrêtent 15 fois plus rapidement leur activité que les femmes travaillant dans le secteur informel<sup>11</sup>. Le cas des domestiques est particulièrement intéressant puisque beaucoup d'entre elles travaillent très jeunes pour se constituer un pécule en vue du mariage. À Lomé, comme on l'a déjà vu, très peu de femmes exercent une activité salariée, mais ce sont elles qui semblent plus concernées par l'arrêt d'activité (environ 2,5 fois plus).

**Tableau 6 : Arrêt d'activité pour les femmes célibataires au début du premier emploi rémunéré**

Variables	Dakar				Lomé			
	Modalités	Coef.	Sign <sup>12</sup> .	Effectif relatif <sup>13</sup>	Modalités	Coef.	Sign.	Effectif relatif
Génération	G1942-56	ref		38	G1940-54	Ref		33
	G1957-66	3,88	***	37	G1955-64	1,48		37
	G1967-76	2,70	*	25	G1965-74	1,93	**	30
Niveau d'instruction	Non scolarisée	ref		41	Non scolarisée	Ref		28
	Primaire	0,89		36	Primaire	1,37		39
	Collège	0,71		10	Collège	1,82	**	26
	Lycée et plus	0,34		13	Lycée et plus	1,56		6
Âge au début de l'activité	Avant 16 ans	ref		48	Avant 16 ans	Ref		23
	16 à 18 ans	0,74		20	16 à 18 ans	0,72		31
	19 à 22 ans	0,63		13	19 à 22 ans	0,59	**	30
	23 ans et plus	0,44		20	23 ans et plus	0,56	*	16
Interaction statut activité et période de mariage	Salarié avant mariage	ref		27	Salarié avant mariage	ref		9
	Salarié pendant mariage	<b>11,42</b>	***	2	Salarié pendant mariage	<b>5,74</b>	***	1
	Salarié après mariage	1,67		19	Salarié après mariage	0,69		7
	Indépendant avant mariage	0,27	*	15	Indépendant avant mariage	0,41	***	28
	Indépendant pendant mariage	0,65		2	Indépendant pendant mariage	0,74		4
Indépendant après mariage	0,19	**	35	Indépendant après mariage	0,33	***	51	
Socialisation dans l'enfance	Capitale	ref		81	Capitale	Ref		56
	Rural	1,71		10	Rural	0,94		26
	Urbain	1,11		9	Urbain	1,04		18
Religion	Autre Musulman	ref		11	Religions traditionnelles	Ref		23
	Tidiane	0,53		50	Catholique	0,51	***	59
	Mouride	0,87		24	Protestant	0,87		13
	Chrétien	0,37		15	Musulman	0,59		5
Ethnie	Wolof	ref		47	Éwé	Ref		42
	Peul	1,34		8	Mina	0,89		26
	Serer	0,87		25	Ouatchi	0,78		10
	Diola	1,07		6	Autre ethnie	0,83		22
	Autre ethnie	1,23		15				
Période de grossesse	Non	ref		93	Non	Ref		95
	Oui	2,33	*	7	Oui	1,31		5
Descendance	Pas d'enfant	ref		46	Pas d'enfant	Ref		43
	1 Enfant	1,01		13	1 Enfant	1,11		19
	2 Enfants	0,39		12	2 Enfants	0,78		14
	3 Enfants	0,37		29	3 Enfants	1,01		24
<b>Significativité des modèles</b>	Nombre de femmes-années			2085	Nombre de femmes-années			6084
	Wald Chi 2	102,31	***		Wald Chi 2	114,03	***	
	-2logvraisemblance			255,71	-2logvraisemblance	1534,03		

Source : à partir des enquêtes biographiques

<sup>11</sup> Pour les femmes exerçant un emploi qualifié le risque est multiplié par 3,5.

<sup>12</sup> Ce sont les valeurs de  $\exp(\beta)$  qui sont données dans le tableau. Le symbole \*\*\* indique que la valeur est significative au seuil de 1 % ; \*\* au seuil de 5 % et \* au seuil de 10 %.

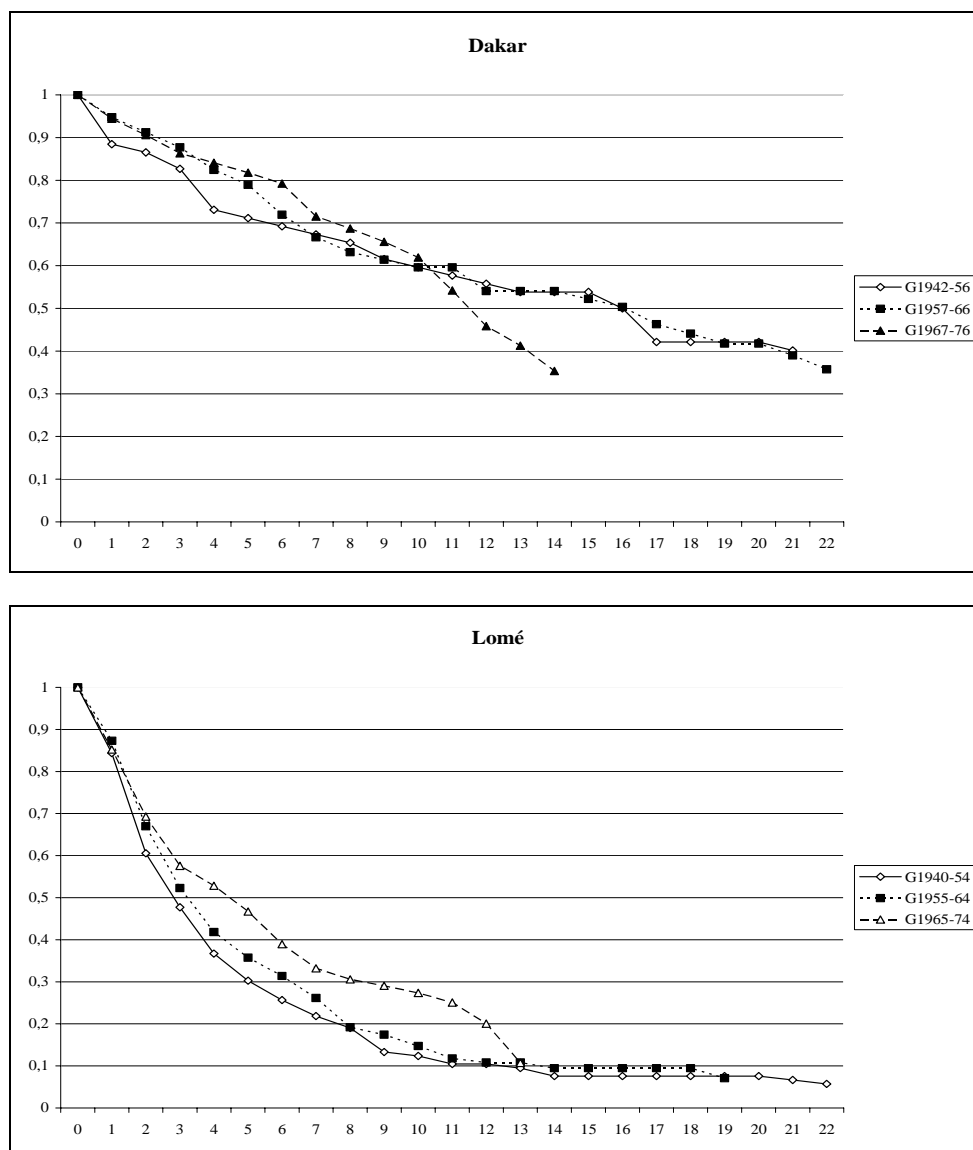
<sup>13</sup> C'est la répartition selon les variables explicatives de la durée d'exposition au risque pour 100 femmes-années. Par exemple les 2 % (non arrondi 2,39 %) à Dakar représentent environ 50 femmes-années (sur un temps total d'exposition au risque de 2085 femmes-années). À Lomé, 1 % représentent 51 femmes-années (sur un temps total d'exposition au risque de 6084). En général, il est communément admis qu'un effectif d'au moins 50 personnes-années autorise à valider les résultats statistiques.

Nous avons choisi de présenter un modèle de Cox (Tableau 6) qui tient compte de l'interaction entre activité et période de l'union. À cet effet, nous avons construit une variable d'interaction qui combine la nature d'activité *-salarial ou indépendant-* et la nature de la période *-avant l'union, pendant la période d'union (12 mois) et après l'union-*.

Bien plus à Dakar qu'à Lomé, ce sont les femmes salariées qui arrêtent leur activité au moment du mariage. Les coefficients sont particulièrement élevés (11,4 à Dakar ; 5,7 à Lomé), montrant combien cette période peut marquer une transition. Autant on pouvait s'attendre à une pratique de ce type à Dakar, autant l'existence du phénomène à Lomé peut surprendre, même s'il concerne une minorité de femmes (rares sont les salariées dans cette ville, comme on l'a vu précédemment). En dehors de l'influence du mariage peu de modalités sont significatives. Signalons toutefois l'influence de l'état de grossesse comme facteur accélérant la sortie d'activité à Dakar. Notons également que le phénomène est plus marqué pour les jeunes générations tant à Dakar qu'à Lomé. Le mariage est aussi le moment d'un repositionnement social, il peut s'accompagner d'un changement de logement. À Dakar, dans les premiers temps du mariage, le mari peut s'opposer à ce que sa femme travaille, souvent par fierté, pour montrer qu'il peut assumer seul les charges du ménage. L'honneur du mari en dépend. Toutes les femmes à Dakar n'ont d'ailleurs pas la volonté de se donner les moyens de poursuivre leur activité. Dans l'esprit des femmes, l'idéal de la dépendance maritale reste présent. Celles qui « s'obstinent » à travailler doivent compter sur la complicité du mari. Lorsque celle-ci n'est pas acquise, l'épouse peut tenter de négocier avec lui. Si le mari campe sur sa position, la femme doit faire un choix : renoncer à son projet d'activité ou renoncer au mariage.

Si le mariage semble marquer une rupture dans la vie professionnelle, cette interruption est particulièrement de courte durée à Lomé. L'entrée en activité des femmes mariées est bien plus rapide à Lomé qu'à Dakar (Figure 1). À Lomé au bout de 5 ans plus de la moitié des femmes retravaillent, alors qu'à Dakar ce sont seulement environ un quart des femmes qui ont trouvé une activité rémunérée. Le rythme d'entrée en activité après le mariage est donc bien plus élevé à Lomé qu'à Dakar. Quand on analyse avec un modèle de Cox les facteurs qui favorisent une prise ou une reprise d'activité à Dakar, on constate que ce sont surtout les femmes instruites (elle entrent en activité 4 fois plus rapidement que celles qui n'ont pas fait d'études) ; les femmes qui exerçaient avant leur mariage une activité salariée qualifiée (3,5 fois plus vite que celles qui n'avaient aucune expérience professionnelle avant le mariage), et enfin les divorcées (2,6 fois plus rapidement que celles qui restent en union). À Dakar, si les femmes les plus qualifiées sont plus amenées à arrêter leur activité au moment du mariage, elles sont aussi les plus rapides à la reprendre. À Lomé, l'analyse est plus délicate, car beaucoup moins de femmes sont concernées. La présence d'enfants, la religion musulmane sont des freins à la reprise d'une activité. Tout comme à Dakar, le divorce conduit à (re)travailler plus rapidement.

**Figure 1 : Entrée en activité des femmes inactives au moment du mariage**



## 6. SE SUBSTITUER AU MARI ?

La sollicitation de plus en plus forte des femmes pour la recherche de revenus et ses implications sur leur vie familiale ne revêt pas le même sens sociologique dans les deux capitales. Pour les Dakaroises, l'exercice d'une activité économique hors de la sphère domestique se heurte au modèle tenace d'une forte séparation des rôles entre les conjoints et de l'idéal de la dépendance financière de l'épouse vis-à-vis du mari. Mais le mode de vie urbain et les aléas économiques fragilisent de plus en plus cet idéal de la dépendance. La hausse du chômage et le développement des emplois précaires faiblement rémunérés, met les hommes dans l'incapacité d'assumer seuls les besoins essentiels du ménage (Antoine et Béguy, 2005). Dans ces conditions, les femmes se voient obligées de contribuer de plus en plus à la survie économique de leur foyer en exerçant des activités génératrices de revenus. Pour certaines Dakaroises, cette contribution va de soi : ainsi cette Dakaroise appartenant à un milieu aisé qui déclare : « On peut travailler et cela n'empêche pas de s'occuper du mari, des enfants et de la maison. Si tu travailles, que tu gagnes de l'argent, tu peux aider ton mari au lieu de lui demander toujours de l'argent car à force de demander, on devient dégoûtante et puis les femmes ont trop de petits besoins à satisfaire, les cérémonies familiales et autres. De plus, les enfants sollicitent beaucoup plus la mère que le père parce qu'ils ont souvent peur de lui ».

Cette situation déstabilise le fonctionnement traditionnel des rapports conjugaux et met à mal les normes qui les soutiennent. L'idée même qu'une femme ait pu prendre le relais de son mari ne va pas de soi dans les esprits comme l'explique cette Dakaroise commerçante : « *Une fois il [mon mari] devait baptiser mon bébé et c'est moi qui ai acheté mon boubou ainsi que le boubou pour sa mère sans que personne ne le sache. J'ai rassemblé l'argent grâce à une tontine et j'ai repeint ma chambre, j'ai acheté une bouteille de gaz, un tapis et un lit. Quand les gens de sa famille sont venus le jour du baptême, ils lui en voulaient car il leur disait toujours qu'il n'avait pas d'argent alors qu'il venait de faire toutes ces dépenses. Il les a appelés pour leur expliquer que c'était moi l'auteur de toutes les dépenses pour pas qu'ils se fâchent contre lui.* ».

La tension entre les normes socialement admises et les contraintes économiques qui menacent leur pérennité est en partie apaisée par un jeu de dissimulation des rôles. À Dakar, la prééminence économique du mari dans le foyer est rarement démentie même lorsqu'elle ne correspond plus à la réalité. Pourtant conscientes de leur rôle dans le ménage, les femmes se gardent bien de revendiquer quelque reconnaissance que ce soit. Ainsi pour cette commerçante de Dakar, « *Le mariage est un secret. Même tes parents ne doivent pas savoir ce qui se passe dans ton mariage. Si tu as de l'argent, que tu t'occupes bien de toi et que les gens disent que c'est ton mari qui l'a fait, c'est bien* ». (Adjamagbo et al, 2004). Toutefois la sauvegarde des apparences connaît des limites : l'incapacité financière du mari est très souvent la cause de la rupture d'une union (Antoine et Dial, 2005). La fréquence des divorces est particulièrement importante à Dakar, mais paradoxalement nombre de divorcées se remarient rapidement : si le précédent mari n'a pas su tenir ses engagements, le prochain fera probablement mieux (Dial, 2001).

Pour les Loméennes qui sont déjà bien ancrées dans la vie économique du pays, les difficultés économiques viennent renforcer leur contribution à la survie des ménages. L'absence de revenus ou le trop faible niveau de rémunération du mari, les obligent à s'impliquer davantage dans les activités rémunératrices du secteur informel dans lequel elles ont acquis un savoir-faire reconnu (Cordonnier, 1987). Il apparaît même que de plus en plus de Loméennes se substituent à leurs maris dans la prise en charge globale du foyer. Si cette évolution pourrait laisser penser que le statut des femmes s'en trouve amélioré, il convient de souligner qu'il implique surtout qu'elles doivent désormais assumer une surcharge non négligeable de travail et de responsabilités. Les femmes expriment d'ailleurs clairement la pression qui pèse sur elles : « *nous qui sommes commerçantes, nos maris n'ont plus de salaire : il revient à nous de payer les fournitures et la scolarité des enfants. C'est devenu une charge pour nous. C'est nous qui devons nous occuper de l'achat de la nourriture et également des dépenses du mari, ce qui fait qu'à un moment donné on est endettés* ». Une autre renchérit en ces termes : « *on est enseignante, on va au boulot et quand on sort, on va vendre quelque chose un peu à côté pour rapporter à manger à la maison. C'est comme ça maintenant que les salaires ne sont pas réguliers* ».

Dans ce contexte de crise, le couple complémentaire constitue plus que jamais une nécessité incontournable. Il implique que l'homme et la femme contribuent ensemble aux dépenses du ménage. Mais les réalités de la vie quotidienne sont telles que le partage des responsabilités est rendu difficile. L'homme en mal d'insertion dans le secteur formel de l'économie urbaine doit parfois accepter de vivre à la charge de sa femme qui se débrouille dans l'informel. Cette réalité est souvent décrite comme une source de conflit. Elle crée un sentiment de dévalorisation chez le mari et un sentiment d'injustice chez l'épouse à qui incombe la lourde charge de tout assumer seule. Cette situation est d'autant plus une source de conflit qu'elle découle de contraintes économiques et non d'un choix d'arrangements délibérés entre les conjoints.

La pression qui pèse sur les femmes est telle que lorsqu'on les interroge sur ce que représente pour elles le bonheur, elles répondent que c'est que leur mari ait un salaire « *qui tombe tous les mois* ». Leur bonheur, tant à Dakar qu'à Lomé, passe selon elles, d'abord par un rétablissement du pouvoir économique de leur mari, condition première pour que les charges de plus en plus lourdes qui pèsent sur elles s'allègent enfin. Comme le déclare cette femme instruite de Lomé « *Ça sincèrement, si un jour on me nommait responsable politique, les femmes seraient heureuses. J'améliorerais la situation de la femme togolaise en faisant quoi ? En donnant des salaires réguliers aux maris !* ».

## CONCLUSION

L'urbanisation intense, la crise de l'économie, la précarité dans l'emploi ont induit d'importants bouleversements dans les modes de vie des ménages urbains en Afrique. Parmi les mutations en cours, la participation croissante des femmes aux activités génératrices de revenus compte parmi celles étant la plus lourde de conséquences en termes de rapports entre les hommes et les femmes. Si le travail des femmes en Afrique est loin d'être un phénomène nouveau, leur domaine d'intervention s'élargit aujourd'hui considérablement. La mise en perspective de deux capitales ouest-africaines aux caractéristiques socio-culturelles différentes et soumises à des aléas économiques permet, tout en soulignant la particularité des processus en cours, de mettre en évidence certaines similitudes des enjeux concernés.

Bien que la proportion de femmes travaillant dans la capitale sénégalaise soit loin d'être négligeable, l'analyse comparative du marché du travail à Lomé et Dakar montre que les femmes sont sensiblement plus actives à Lomé. Cependant, quel que soit le pays, la tendance est à la sous représentation des femmes dans les emplois salariés qualifiés. L'informel est très nettement le secteur privilégié de leur activité. La sous représentation des femmes dans le salariat moderne est le résultat de la persistance d'inégalités de genre tant dans le domaine de l'éducation que dans celui du marché du travail. Mais là n'est pas la seule raison. La crise économique et la diminution corrélative des opportunités d'emploi dans le secteur moderne de l'économie urbaine ont entraîné un développement de l'informel fortement attractif pour les femmes. Signe d'un durcissement des conditions de vie à Dakar, ce sont surtout les emplois informels en majorité précaires qui se sont développés.

L'observation des interrelations entre mariage et travail à travers les analyses biographiques montre des résultats intéressants. Tout d'abord, il apparaît bien que dans la vie d'une Loméenne le travail précède le mariage. La tendance inverse s'observe à Dakar où les femmes connaissent plus souvent d'abord le mariage avant de travailler. Dans les deux villes, le mariage provoque une interruption de l'activité essentiellement pour les salariées. Ce phénomène rappelle que le mariage correspond à un moment de transition dans la vie d'une femme. Il entraîne un certain nombre d'événements (changements de résidence, naissance d'un enfant) qui occasionnent une rupture dans la vie professionnelle. A Lomé cependant la rupture est moins longue qu'à Dakar. Rapidement les femmes reprennent leur activité. Cette particularité des Loméennes montre que pour elles, le fait d'être mariée n'est ni une justification pour rester oisive, ni un obstacle au travail. Inversement à Dakar le mariage est plus difficilement compatible avec le travail. Mais l'effet de relative exclusivité des deux événements ne résiste pas aux aléas du quotidien.

La prise en compte des discours sur le mariage et du vécu des femmes permet de mettre en lumière tous les enjeux que soulève dans les deux capitales l'importance croissante du travail des femmes au sein des unions. C'est à travers l'observation des normes conjugales que s'observe la spécificité du sens sociologique des évolutions en cours dans chacun des pays.

Les analyses qualitatives ont montré que le modèle féminin socialement valorisé et idéalisé à Dakar demeure avant tout celui de la femme mariée vivant dans une certaine aisance matérielle et qui bénéficie de la générosité du mari lui permettant de consacrer ses propres revenus à des dépenses autres que celles relevant du quotidien (Adjamagbo *et al*, 2004). La représentation des rôles conjugaux, à laquelle les femmes adhèrent les premières, érige la dépendance de l'épouse vis-à-vis de son mari en une valeur conjugale intangible ; une évidence sociale aucunement avilissante. Cependant l'expérience du travail et de l'autonomie que confère un revenu change les modèles d'éducation. Certaines femmes confrontées à l'obligation de contribuer aux revenus du ménage, accordent de l'importance au travail entendent bien transmettre ces valeurs à leurs propres filles. Ainsi cette Dakaroise qui déclare « *Pour moi ; le travail est le premier mari de la femme et c'est ce que j'essaie d'inculquer à mes filles, elles sont toutes instruites (...). La femme doit pouvoir dépendre d'elle même qu'elle ait un mari ou non.* »<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> Cette position reste cependant encore marginale

A Lomé, le mariage constitue aussi pour les femmes un événement important, garant d'une respectabilité sociale. Mais sa valeur sociale ne suffit pas à supplanter celle accordée à l'activité économique, fortement ancrée dans les usages sociaux. Dans un contexte économique difficile, accentué par les troubles socio-politiques, le rôle économique des femmes est devenu plus crucial que jamais. Si les hommes ne peuvent plus assumer seuls les charges de la famille, il faut bien que les femmes les relayent. Les Togolaises ont fait leur entrée en masse sur la scène de l'économie productive informelle, à une époque où leurs maris trouvaient leur compte dans le salariat encore florissant du secteur urbain formel. Aujourd'hui que les hommes ont vu leurs revenus diminuer ou bien ont perdu leur emploi, elles sont toujours présentes, mais leurs responsabilités se sont considérablement accrues. De par leur histoire, les Loméennes sont probablement mieux préparées que leurs consœurs dakaroises pour faire face aux défis qui se posent aujourd'hui à elles. Mais l'évolution à un coût non négligeable : elle accroît leur charge de travail et réduit leur autonomie puisqu'une part plus importante de leurs revenus autrefois réinvestie dans le commerce est désormais directement injectée dans les dépenses du ménage.

De la même manière, le chômage, la diminution du pouvoir d'achat, le déclin général des conditions de vie à Dakar ont rendu caducs les espoirs d'ascension sociale que les femmes ont coutume de mettre dans le mariage. La recherche de revenus, désormais nécessaire pour relayer les chefs de famille, est une condition relativement nouvelle à laquelle les Dakaroises sont certainement moins bien préparées que leurs homologues togolaises.

Au regard de cette étude, l'élargissement du rôle économique des femmes en milieu urbain, lieu dit d'expression des comportements modernes, ne permet pas de conclure à un progrès réel de la condition des femmes. Il apparaît que la ville n'offre désormais plus aujourd'hui les mêmes opportunités qu'hier. L'économie urbaine absorbe péniblement les candidats au salariat et le secteur informel ne garantit pas toujours l'alternative idéale. Dans le même temps, surtout à Dakar, le mariage n'est plus à même de répondre aux attentes des femmes qui doivent désormais revoir leurs aspirations à la baisse et se mettre au travail. La participation conjointe de l'homme et de la femme à la recherche de revenus est vécue souvent davantage comme une contrainte rendue nécessaire par les besoins de survie. Elle correspond moins à une stratégie concertée des époux reposant sur une volonté délibérée de fonctionner sur un mode associatif où l'épanouissement de chacun passe par le partage équitable des droits et obligations. Si se marier demande abnégation et surcroît de travail, on peut s'interroger sur l'avenir d'une institution matrimoniale en perte d'attractivité. Le recul généralisé de l'âge au premier mariage observé dans la plupart des pays africains n'est-il pas le signe avant coureur d'un mouvement général de remise en question du mariage comme le cadre de l'épanouissement social et économique des femmes ?



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adjamagbo A., Antoine P., Dial F.B. (2004), « Le dilemme des Dakaroises : entre travailler et bien travailler », in : M.C. Diop (dir.), *Gouverner le Sénégal : entre ajustement structurel et développement durable* : 247-272, Paris, Karthala, 299 p.
- Allison P.D. (1991), « Event history analysis : regression for longitudinal event data series : quantitative applications in the social sciences », Beverly Hills, Sage University Paper, 87 p.
- Antoine P., Béguy D. (2005), « Contexte économique et constitution de la famille en milieu urbain africain : les cas de Dakar et Lomé », XXV Congrès international de la Population. UIESP, Tours, 18-23 juillet, 24 p.
- Antoine P., Bocquier P., Fall A. S., Guisse Y. et Nanitelamio J. (1995), *Les familles dakaroises face à la crise*, Dakar, IFAN, Orstom, Ceped, 209 p.
- Antoine P., Dial F. B. (2005), « Mariage, divorce et remariage à Dakar et Lomé », in K. Vignikin et P. Vimard (dir.), *Familles au Nord, Familles au Sud*, p. 205-232, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, 689 p.
- Antoine P., Fall A. S. (dir.) (2002), « Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar », Rapport d'étape pour le CODESRIA, IRD-IFAN, Dakar, Mars, 118 p + 22 p annexes.
- Béguy D. (2004), « Emploi féminin et fécondité à Lomé : quelles interactions ? » Document de travail DIAL DT/2004-14, 24 p.
- Blossfeld H. P., Hamerle A. et Mayer K. U. (1989), *Event History Analysis. Statistical Theory and Application in the Social Sciences*, Millsdale, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 294 p.
- Bocquier P. (1996), *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata*. Paris, CEPED, 208 p. (Coll. Documents et Manuels).
- Brilleau A., Roubaud F. et Torelli C. (2004), « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept États membres de l'UEMOA. Principaux résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002 », Paris, DIAL, Document de travail DT/2004-06, 56 p.
- Collier P., Edwards A.C., Roberts J., Bardhan K. (1994), « Gender Aspects of Labour Allocation During Structural Adjustment -A Theoretical Framework and the African experience », in S. Horton, R. Kanbar and D. Mazumdar (eds.) *Labor Markets in an Era of Adjustment*, Vol. 1. Edi-World Bank. Washington, p. 277-345
- Coquery-Vidrovitch C. (1994), *Les Africaines, histoire de la femme en Afrique Noire du XIX<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle*. Paris, Desjonquières, 395 p.
- Cordonnier R. (1987), *Femmes africaines et commerce. Les revendeuses de tissu de la ville de Lomé (Togo)*. L'Harmattan Col. [Villes et entreprises](#), Paris 190 p.
- Courgeau D. et Lelièvre E. (1989), *Analyse démographique des biographies*. Paris, Éditions de l'INED, 268 p.
- Cox D. R. (1984), *Analysis of survival data*. –London, Chapman and Hall, 201 p.
- Diagne A., Daffé G. (2002), *Le Sénégal en quête d'une croissance durable*, Paris, CREA, Karthala, 273 p.

- Dial F. B., (2001), « Le divorce, source de promotion pour la femme ? : L'exemple des femmes divorcées de Dakar et de Saint-Louis (Sénégal) » communication : *Genre, Population et Développement en Afrique* : Colloque International, Abidjan, Juillet. Dakar, UEPA ; Paris, INED, 15 p. A paraître dans Thérèse Locoh, Koffi Nguessan et Paulina Makinwa-Adebusoye (dir.) : *Systèmes de genre et questions de population en Afrique. Résistances et innovations*. INED, Paris
- Kouamé A. (sous la direction) (1999), *Éducation et emploi des femmes à Abidjan*, Paris, L'Harmattan, Collection Sociétés africaines & diaspora, 288 p.
- Lachaud J.-P., Mamder J. (2003), *Marché du travail, emploi et pauvreté au Togo : analyse et politiques*, BIT, Genève, 134 p.
- Locoh T. (1984), *Fécondité et famille en Afrique de l'Ouest. Le Togo méridional contemporain*. Paris, INED-PUF, 176 p.
- Locoh T. et Tichit C (1996), « Introduction » in Locoh T., Labourie-Racapé A. et Tichit C. (éds.) *Genre et Développement : des pistes à suivre*, Paris, CEPED, pp. 1-8.
- Nanitelamio J. (1995), « Insertion urbaine et représentations des statuts féminins », in Antoine P. et Diop A. B., *La ville à guichets fermés ?*, Dakar, IFAN/ORSTOM, p. 277-289.
- Razafindrakoto M., Roubaud F. (2002), « Pauvreté et récession dans les métropoles africaines et malgaches : éléments de diagnostic », in J.P. Cling, M. Razafindrakoto et F. Roubaud, *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris, Economica, p. 111-140.
- Thiriart M-P. (1998), *Faire et défaire les liens du mariage. Évolution des pratiques matrimoniales au Togo*. Paris, CEPED, 295 p. (Les Études du CEPED, n°16).
- Thiriart M-P. (2000), « Les pratiques matrimoniales, au principe des systèmes de genre », in Bozon M. et Locoh T. *Rapports de genre et questions de population*, Paris, INED, Dossiers et Recherches n°85, p. 81-94.
- Trussell J., Hankinson R. et Tilton J. (1992), *Demographic applications of event history analysis*, Oxford, Clarendon Press, 276 p.
- URD - DGSCN (2002a), « Famille, migrations et urbanisation au Togo », Fascicule 1 : *Résultats de l'enquête qualitative*, Lomé, 118 p. + annexes.
- URD - DGSCN (2002b), « Famille, migrations et urbanisation au Togo », Fascicule 2 : *Résultats de l'enquête quantitative*, Lomé, 206 p. + annexes.
- URD - DGSCN (2002c), « Famille, migrations et urbanisation au Togo », Fascicule 4 : *Migrations et insertion urbaine à Lomé*, Lomé, 122 p. + annexes.